

Appel en faveur de l'obligation d'équiper les voitures de systèmes radio

L'industrie audiovisuelle italienne et les principales sociétés de gestion collective des droits d'auteurs, d'artistes et de producteurs demandent aux décideurs politiques de veiller à ce que tous les véhicules continuent d'être équipés de systèmes de réception **FM, DAB+ et IP**.

La radio est en effet le principal moyen d'information et de divertissement au volant : en Italie, elle touche chaque jour **35 millions d'auditeurs**, dont **27 millions en voiture**. C'est un outil de découverte musicale, de promotion des talents et d'accès gratuit à des contenus éditoriaux de qualité. Sa présence à bord n'est pas une option : c'est un garant du pluralisme, de la diversité culturelle et de la sécurité en cas d'urgence.

La campagne institutionnelle [**#RadiolnAuto**](#) lancée par Confindustria Radio Televisioni a déjà mis en évidence que l'intégration de ces technologies est fondamentale pour assurer la continuité du service et la sécurité des utilisateurs.

La coexistence des différents modes de transmission permet de tirer parti de la couverture étendue de la FM, de la qualité du numérique DAB+ et de l'interactivité de l'IP sans imposer de barrières d'accès aux citoyens. Il est nécessaire que les institutions interviennent pour éviter que le choix des contenus ne soit conditionné par les stratégies des constructeurs automobiles ou des fournisseurs de logiciels. La défense du récepteur unique (FM/DAB/IP) permet au public d'accéder librement à une offre éditoriale variée et ancrée sur le territoire.

Il s'agit d'un enjeu européen : des initiatives similaires ont déjà été lancées au niveau communautaire pour attirer l'attention sur le rôle central de la radio dans les transports. La suppression ou la marginalisation des récepteurs radio dans les tableaux de bord est un problème commun qui nécessite une réponse réglementaire commune. Les institutions européennes doivent garantir le caractère obligatoire des récepteurs FM et DAB+ dans tous les véhicules vendus dans l'UE, dans le cadre du Digital Networks Act et de la révision du Code européen des communications électroniques.

Pour l'ensemble de la filière créative, la radio est un moteur fondamental : en réduire l'accessibilité reviendrait à nuire directement à la production culturelle et musicale. Sans une réglementation imposant des récepteurs hybrides, on risque d'affaiblir l'ensemble du système culturel national et européen.

C'est pourquoi nous demandons des mesures rendant obligatoire la présence de **FM, DAB+ et IP** dans les systèmes d'infodivertissement automobiles, afin de protéger le droit à l'information des citoyens et la juste rémunération des artistes, auteurs et producteurs.

Signataires : CONFINDUSTRIA CONFINDUSTRIA RADIO TELEVISIONI | EVOLUTION | ITSRIGHT | NUOVOIMAIE | SCF | SOUNDRREEF